

**SUIVI DE L'UTILISATION ET DE L'APPLICATION DES PRINCIPES DE LA CFS POUR UN INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS LES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES (CFS-RAI) - ANALYSE PAR LE SECRÉTARIAT DES CONTRIBUTIONS REÇUES POUR INFORMER L'ÉVÉNEMENT THÉMATIQUE MONDIAL**

## Table des matières

I.	SOMMAIRE .....	2
II.	CONTEXTE.....	3
III.	ÉVOLUTION DU CONTEXTE DEPUIS 2014 .....	5
IV.	RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES PARTIES PRENANTES SUR L'UTILISATION ET L'APPLICATION DU CFS-RAI .....	9
	a) Méta-données sur les caractéristiques des contributions reçues (par exemple, de quels groupes d'intérêt - au niveau mondial/régional/pays, etc.) ; .....	9
	b) Principes les plus fréquemment utilisés ; .....	9
	c) Résultats qualitatifs rapportés - comment le CFS-RAI a-t-il été utilisé et quels principes ont été jugés les plus utiles ; .....	10
	d) Ont fait état de catalyseurs clés pour une adoption et/ou une adaptation réussie ; .....	13
	e) Les principales contraintes et difficultés signalées pour l'adoption et/ou l'utilisation du CFS-RAI ; .....	14
	f) Points forts de quelques bonnes pratiques ; .....	15
	g) Les prochaines étapes concrètes pour améliorer l'utilisation du CFS-RAI.....	16
V.		
	a) Méta-données sur les caractéristiques des contributions reçues ; .....	16
	b) Principaux enseignements tirés des événements sur le CFS-RAI - aux niveaux mondial/régional/pays .....	21
VI.	21	
	Annexe 1 : Contributions documentant l'utilisation du CFS-RAI à différents niveaux.....	23

## I. RÉSUMÉ

1. Les [Principes](#) du CSA [pour un investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires](#) (Principes CFS-RAI) ont été approuvés par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en 2014. Les CFS-RAI fournissent un ensemble complet de dix principes interconnectés et complémentaires pour promouvoir l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires qui contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition, soutenant ainsi la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.
2. Le Secrétariat du CSA a lancé deux appels à ses parties prenantes pour qu'elles fassent part de leurs expériences dans l'utilisation du CFS-RAI, et des résultats des événements multistakeholder organisés pour discuter du CFS-RAI, respectivement. Les contributions reçues serviront de base à l'événement thématique mondial (GTE) du CSA qui aura lieu lors du CSA 50 pour faire le point sur l'utilisation du CFS-RAI. Cinquante-cinq (55) contributions ont fourni des informations pertinentes et complètes et ont été utilisées pour compiler l'analyse présentée dans ce rapport.  
  
Quarante-deux (42) des contributions reçues documentent des expériences individuelles sur l'utilisation et l'application du CFS-RAI. Sept (7) contributions ont été reçues de la société civile, 4 de gouvernements, 4 d'organisations des Nations Unies, 4 du secteur privé et 2 du monde universitaire. Un total de dix (10) contributions ont été soumises *conjointement* par plusieurs groupes d'intérêt (voir chapitre IV. a), et onze (11) contributions ont été reçues d'"autres" groupes d'intérêt (voir chapitre IV. a). Treize (13) des contributions documentent les résultats de manifestations multipartites organisées pour discuter de l'utilisation et de l'application des principes du CSA-RAI.
3. Les contributions ont souligné le fait que les dix principes du CSA-RAI étaient pertinents et utiles pour le travail effectué par les différentes parties prenantes. Les parties prenantes ont documenté la façon dont le CFS-RAI a été utilisé et comment leurs expériences étaient cohérentes avec les principes du CFS-RAI, dans un large éventail de situations caractérisées par différents contextes, besoins et priorités.
4. Les contributions ont documenté plusieurs bonnes pratiques qui ont contribué à l'utilisation réussie du CFS-RAI. Ces pratiques comprennent l'implication de tous les acteurs à tous les niveaux dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des activités, ainsi que la contextualisation des principes du CSA-RAI et leur adaptation à des contextes spécifiques. Cela a nécessité un dialogue ouvert, transparent et continu, y compris l'établissement de partenariats avec des institutions clés, pour coordonner tous les acteurs, y compris les jeunes et les femmes, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, avec des responsabilités respectives bien définies et l'obligation de rendre des comptes pour atteindre les objectifs communs convenus.
5. Un grand nombre de contributions soulignent l'importance d'un environnement politique favorable, reflété dans les stratégies nationales et régionales de lutte contre la faim et la malnutrition à tous les niveaux. Les parties prenantes ont souligné l'importance d'un engagement et d'un soutien forts de la part des organisations des Nations unies, des OSC, des universités et d'autres agences techniques, pour diffuser, traduire et adapter les principes du CSA-RAI en fournissant des ateliers techniques et des outils pratiques pour élaborer et encadrer les politiques et les programmes, et faciliter l'intégration des principes du CSA-RAI dans les cadres juridiques nationaux, régionaux et mondiaux. Enfin, les parties prenantes ont recommandé que l'utilisation du CFS-RAI et des autres produits politiques du CSA fasse l'objet d'un suivi régulier afin de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de la vision du CSA



consistant à éliminer la faim et à assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.

6. Le rapport est basé sur des contributions volontaires qui documentent les expériences d'utilisation du CFS-RAI. Ce rapport ne fournit pas de données de base pour un suivi futur mais établit une référence en fournissant des informations sur ce qui est fait, ce qu'il est prévu de faire, où et par qui. Il est conforme au rôle du CSA de promouvoir la responsabilité et les bonnes pratiques.

## II. CONTEXTE

### **Contexte et justification :**

7. L'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires est essentiel pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et pour soutenir la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Une augmentation significative de l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires est nécessaire pour prendre en compte les quatre dimensions de la sécurité alimentaire et de la nutrition - disponibilité, accès, stabilité et utilisation - sans parler des deux nouvelles dimensions que sont l'agence et la durabilité, de plus en plus citées dans la littérature scientifique.<sup>1</sup>
8. Dans le but d'offrir des orientations politiques et une compréhension commune des problèmes rencontrés par toutes les parties prenantes - gouvernements, organisations internationales, investisseurs et autres - et de s'assurer que les investissements dans l'agriculture ont des impacts positifs sur la sécurité alimentaire et la nutrition, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a décidé, lors de sa 36e session en octobre 2012<sup>2</sup> de lancer un processus inclusif pour l'élaboration de principes pour un investissement agricole responsable, qui prendrait en compte de manière exhaustive tous les acteurs et les types d'investissements possibles dans le secteur agricole.
9. Le processus d'élaboration de la politique du CSA-RAI devait accorder toute l'attention et la considération voulues aux cadres d'orientation existants.<sup>3</sup> Le Comité a "*demandé instamment que l'investissement tenant compte des besoins des petits exploitants soit explicitement reconnu parmi les critères permettant de caractériser l'investissement responsable des entreprises dans l'agriculture*".<sup>4</sup> Il a demandé que les Principes traitent de tous les types d'investissement dans les chaînes de valeur agricoles et les systèmes alimentaires, y compris ceux réalisés par, pour et avec les petits producteurs, dans la recherche agricole, la vulgarisation et le transfert de technologie, ainsi que les investissements étrangers et nationaux, publics et privés à petite, moyenne et grande échelle. Dans le cadre du processus politique du CSA-RAI, la reconnaissance délibérée du rôle crucial des agriculteurs en tant que contributeurs essentiels à la sécurité alimentaire et à la nutrition et en tant qu'investisseurs majeurs dans le secteur agricole sert de base conceptuelle, tout comme la nécessité de garantir et de renforcer leurs capacités.

### **Le processus politique du CSA-RAI :**

---

<sup>1</sup> [Rapport CFS-HLPE # 15 - Sécurité alimentaire et nutrition : construire un récit global à l'horizon 2030](#)

<sup>2</sup> CFS 39, [Programme de travail pluriannuel \(MYPOW\) et hiérarchisation des activités du CFS](#)

<sup>3</sup> En particulier les *Principes pour des investissements agricoles responsables qui respectent les droits, les moyens de subsistance et les ressources (RAI)* de 2010 - entrepris par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et la Banque mondiale - s'inspirent eux-mêmes des Directives volontaires du CSA de 2004 sur la [concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le](#)



[contexte de la sécurité alimentaire nationale](#), ainsi que des Directives volontaires du CSA de 2012 sur la [gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale](#) (VGGT). <sup>4</sup> Plus d'informations disponibles sur : [CFS 2012/39/6](#)

10. Les principes du RAI ont été élaborés par un groupe de travail à composition non limitée pendant deux ans, d'octobre 2012 à octobre 2014, et adoptés par le CSA lors de sa 41e session<sup>st</sup> en octobre 2014, grâce à une approche multipartite, holistique et consensuelle qui favorise l'appropriation et l'application au niveau mondial. Ce processus a vu la participation et le soutien technique des trois agences basées à Rome - la FAO, le FIDA et le PAM<sup>5</sup> - ainsi que de gouvernements, d'autres agences des Nations unies, de la société civile, d'organisations non gouvernementales, d'institutions internationales de recherche agricole, d'associations du secteur privé, de fondations philanthropiques privées et d'institutions financières internationales et régionales.
11. Le CFS-RAI aborde les éléments fondamentaux de ce qui constitue un investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires ; il identifie les principales parties prenantes, ainsi que leurs rôles et responsabilités respectifs en matière d'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires ; il sert de cadre pour guider les actions de toutes les parties prenantes engagées dans les systèmes agricoles et alimentaires en définissant des principes susceptibles de promouvoir les investissements responsables indispensables, d'améliorer les moyens de subsistance et de prévenir et atténuer les risques pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

**Le processus GTE de CFS-RAI :**

12. Lors de sa 44e session en 2017, le CSA a décidé d'organiser des événements thématiques mondiaux (GTE) en plénière tous les deux ans pour partager les expériences et faire le point sur l'utilisation et l'application des principaux produits politiques du CSA. Un GTE sur *l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires* (CFS-RAI) est désormais prévu en octobre 2022, lors du CFS 50.
13. Les objectifs des GTE, conformément à leurs termes de référence<sup>6</sup> approuvés par le Comité en 2016, sont les suivants :
  - Partager les expériences et les bonnes pratiques en matière d'application des décisions et des recommandations du CSA en organisant des événements aux niveaux national, régional et mondial ;
  - Favoriser l'adoption, l'adaptation et la transposition à plus grande échelle des bonnes pratiques et des enseignements tirés des expériences de mise en œuvre des orientations politiques du CSA ;
  - Suivre les progrès (qualitatifs et quantitatifs) dans la mise en œuvre des orientations politiques du CSA aux niveaux national, régional et mondial ;
  - Tirer des enseignements pour améliorer la pertinence et l'efficacité des travaux du CSA, notamment pour la réalisation des objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ; et
  - Accroître la sensibilisation et la compréhension du CSA et des directives politiques approuvées par le CSA.
14. Les termes de référence recommandent l'organisation d'événements qui sont appropriés par les pays, participatifs et inclusifs (impliquant l'ensemble des parties prenantes concernées par la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier les communautés vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire). Ils encouragent la collaboration avec les plateformes et les mécanismes de coordination existants du type CSA et la communication conjointe des résultats des événements en consultation avec tous les groupes de parties prenantes participant à ces événements. L'approche

recommandée est conforme aux principes définis dans le [\*Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition\*](#) du CSA (dernière mise à jour GSF-2021).

---

<sup>5</sup> Programme alimentaire mondial

<sup>6</sup> Plus d'informations disponibles à l'adresse suivante : [CFS 2016/43/7](#)

15. Les termes de référence du GTE précisent que les pratiques doivent être conformes aux valeurs promues par le CSA, le cas échéant, notamment :
- **Inclusion et participation** : tous les principaux acteurs concernés ont été impliqués et ont participé aux processus décisionnels liés à la pratique, y compris tous ceux qui ont été ou auraient pu être affectés par les décisions ;
  - **Analyse fondée sur des preuves** : l'efficacité de la pratique pour contribuer aux objectifs des produits du CSA a été analysée sur la base de preuves indépendantes ;
  - **Durabilité environnementale, économique et sociale** : la pratique a contribué à la réalisation de ses objectifs spécifiques, sans compromettre la capacité de répondre aux besoins futurs ;
  - **Égalité des sexes** : la pratique encourage l'égalité des droits et la participation des femmes et des hommes et s'attaque aux inégalités entre les sexes ;
  - **Priorité aux personnes et groupes les plus vulnérables et marginalisés** : la pratique a bénéficié aux personnes et groupes les plus vulnérables et marginalisés ;
  - **Approche multisectorielle** : tous les principaux secteurs concernés ont été consultés et impliqués dans la mise en œuvre ;
  - **Résilience des moyens de subsistance** : la pratique a contribué à renforcer la résilience des ménages et des communautés face aux chocs et aux crises, y compris ceux liés au changement climatique.
16. Dans le cadre de la préparation du CSA 50 en octobre 2022, le CSA a lancé, entre septembre 2021 et avril 2022, un appel à contributions pour l'établissement de rapports sur l'adoption et l'adaptation du CFS-RAI à toutes les parties prenantes du CSA afin d'éclairer la préparation de l'ETG sur le CFS-RAI, en garantissant un examen complet, inclusif et transparent de toutes les actions liées à la mise en œuvre du CFS-RAI. Voir les sections IV et V sur les contributions reçues.
17. L'appel à contributions invitait les parties prenantes à :
- documenter les *expériences individuelles* d'application du CFS-RAI par un groupe de parties prenantes (par exemple, un État membre, la société civile ou le secteur privé) ; et/ou
  - partager les résultats des *événements* multipartites organisés aux niveaux national, régional et mondial pour discuter des expériences et des bonnes pratiques dans l'application du CFS-RAI.
18. Ce rapport résume les contributions reçues des parties prenantes. Il sera mis à la disposition des délégués participant au GTE lors du CSA 50. Il décrit les expériences d'utilisation, d'adaptation et d'application du CFS-RAI ; les principaux catalyseurs, contraintes et défis ; les résultats obtenus ; les bonnes pratiques à partager avec les parties prenantes du CSA ; et les utilisations futures prévues du CFS-RAI.

### III.

19. Une augmentation significative de la quantité et de la qualité des investissements dans l'alimentation et l'agriculture est nécessaire pour aider à atteindre la sécurité alimentaire et la nutrition, améliorer la sécurité alimentaire, créer une croissance économique et des opportunités, et soutenir la réalisation de l'Agenda 2030.
20. Les principes du CSA-RAI servent de cadre pour informer les actions politiques et guider les décideurs et toutes les parties prenantes engagées dans l'agriculture et les systèmes alimentaires afin de faire progresser la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde.



21. Depuis leur adoption en octobre 2014, diverses lignes directrices, rapports clés et initiatives ont été élaborés par d'autres parties prenantes en mettant l'accent sur les investissements responsables dans les systèmes agricoles et alimentaires, apportant des éléments supplémentaires de différentes perspectives et angles à prendre en considération face à la question des investissements dans les systèmes agricoles et alimentaires...<sup>7</sup>. Par exemple, avec la fréquence et l'impact croissants des crises environnementales, sanitaires et sociales, et l'aggravation des inégalités, le concept d'investissements durables et responsables (ISR) évolue rapidement, les nouveaux prestataires de services financiers développant des approches et des méthodes pour prendre en compte les questions d'environnement, de durabilité et de gouvernance (ESG) dans les scénarios commerciaux et la prise de décision.
22. En 2015, une *note d'orientation sur les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires*<sup>8</sup> a été élaboré par le Transnational Institute (TNI), mettant en évidence la position du Mécanisme de la société civile (MSC) par rapport à l'approbation du CFS-RAI. Tout en reconnaissant la valeur ajoutée du CSA en tant que plateforme légitime pour consolider un ensemble unique de normes sur l'investissement développées à travers le prisme de la sécurité alimentaire et ancrées dans un cadre de droits de l'homme, ils ont également souligné que, suite aux résultats négociés, les principes des droits de l'homme ont été placés à côté des règles du commerce international et de l'investissement ; les petits exploitants ont été confondus avec les grands exploitants ; et le rôle clé de l'État a été mentionné mais ensuite sapé par un langage faible.
23. La FAO a mis en place une Équipe spécifiquement dédiée au soutien de l'application des Principes du CSA-RAI en 2015, avec un accent particulier sur les objectifs fonctionnels de l'Organisation : développement des capacités, plaidoyer et renforcement des partenariats. L'Équipe RAI, qui fait partie de la Division des partenariats et de la collaboration avec l'ONU de l'Organisation, a lancé le Programme cadre " Soutenir les investissements responsables dans les systèmes agricoles et alimentaires " en 2016. Depuis lors, l'équipe RAI a aidé 26 pays à appliquer les principes du CFS-RAI.
24. En 2016, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé un *programme-cadre* axé sur les besoins.<sup>9</sup> pour renforcer l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires en vue de relever les défis mondiaux de la sécurité alimentaire et de la faim, en particulier dans les pays à faible revenu. Ce programme s'appuie sur les instruments directeurs existants - notamment les Principes du CSA-RAI et les Directives volontaires du CSA sur la *gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT)*.<sup>10</sup> (VGGT), et comprend un soutien à la mise en œuvre de ces outils politiques du CSA. Conformément aux principes du CSA-RAI, la FAO reconnaît que l'amélioration des investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires est une responsabilité collective de toutes les parties prenantes et nécessite leur plus grand engagement. À cette fin, la FAO a organisé plusieurs événements d'évaluation des capacités multi-acteurs.<sup>11</sup> entre 2015 et 2017 pour sensibiliser, accroître l'engagement d'un éventail de parties prenantes clés et initier l'identification des capacités.

---

<sup>7</sup> 2018. [Le paquet de réformes de la CNUCED pour le régime d'investissement international.](#)

<sup>8</sup> 2015. TNI. [Note d'orientation sur les principes de l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes](#)

alimentaires.

<sup>9</sup> 2016. FAO. Programme parapluie - soutenir les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

<sup>10</sup> 2012. CFS. Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

<sup>11</sup> Voir ici pour en savoir plus : Vue d'ensemble du Programme cadre de la FAO

les besoins de développement aux niveaux mondial et régional, identifiant ainsi les besoins et les priorités de toutes les parties prenantes concernées par le programme-cadre.

25. La même année, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la FAO ont élaboré le *Guide OCDE-FAO pour des chaînes d'approvisionnement agricoles responsables*<sup>12</sup> afin d'aider les entreprises à respecter les normes de conduite responsable des affaires et à faire preuve de diligence raisonnable tout au long des chaînes d'approvisionnement agricoles, de manière à ce que leurs activités contribuent au développement durable. Ce guide vise à prévenir les risques d'impacts négatifs sur l'environnement, la société et les droits de l'homme, en tenant compte des normes existantes qui sont pertinentes pour la conduite responsable des affaires le long des chaînes d'approvisionnement agricoles, y compris les principes du CFS RAI et le CFS VGGT.
26. En 2018, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a lancé l'initiative [\*SDG Impact : Investment Solutions for Global Impact\*](#) initiative pour aider les investisseurs et les entreprises à fonctionner de manière plus durable et à contribuer positivement au développement durable et aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Cette initiative s'appuie sur trois piliers : la facilitation, l'intelligence (et la cartographie) et la gestion (et la définition de normes). Les événements de facilitation des SDG aident à guider la mise en œuvre des SDG Investor Maps, qui définissent des opportunités d'investissement viables pour le secteur privé afin de créer un impact social, environnemental et économique positif. Les [\*normes du PNUD\*](#) sont des normes de prise de décision, et non des normes de performance ou de rapport, et sont conçues pour aider les organisations à intégrer l'exploitation responsable et durable et la contribution positive au développement durable et aux ODD dans les systèmes organisationnels, les cadres d'investissement et les pratiques décisionnelles, en utilisant un langage commun et une approche partagée pour ce faire.
27. En octobre 2018, les ministres de l'agriculture et de la sylviculture de l'ANASE ont officiellement adopté les lignes directrices de l'ANASE en matière d'investissement responsable.<sup>13</sup> axées sur la promotion de l'investissement responsable dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la foresterie de la région de l'ASEAN. Ces lignes directrices, élaborées dans le cadre d'un processus inclusif et multipartite, s'inspirent des *Principes pour l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires* (CFS-RAI) et s'en inspirent, avec pour objectif principal de contribuer au développement économique régional, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la sécurité alimentaire et aux bénéfices équitables, ainsi qu'à l'utilisation durable des ressources naturelles.
28. En 2018, la Commission européenne a lancé la nouvelle Alliance Afrique-Europe pour des investissements et des emplois durables.<sup>14</sup> afin de stimuler les investissements publics et privés dans les pays africains, notamment dans le secteur agricole, et pour les organisations d'agriculteurs. L'UE a fait preuve d'un engagement fort dans l'utilisation et l'application des principes CFS-RAI - ainsi que du CFS VGGT - et a aidé les pays à élaborer des guides techniques qui facilitent l'utilisation et l'application de ces outils politiques.
29. Il y a deux ans, en 2020, la FAO et l'IIDD, avec le soutien du ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL), ont élaboré un manuel pratique sur les investissements responsables à l'intention des parlementaires.

- <sup>12</sup> 2016. OCDE-FAO. [Guide pour des chaînes d'approvisionnement agricoles responsables.](#)
- <sup>13</sup> 2018. [Lignes directrices de l'ASEAN RAI.](#)
- <sup>14</sup> 2018. [Plan d'investissement extérieur de l'UE \(PEI\)](#)

dans les systèmes agricoles et alimentaires<sup>15</sup>. Il vise à informer et à inciter les parlementaires et leurs conseillers à "*progresser sur la voie du positionnement des principes du CSA-RAI sur l'agenda public, dans le processus de rédaction législative, pour l'approbation des budgets et le contrôle des politiques*". Il souligne également que si les principes du CSA-RAI sont devenus, depuis leur adoption, la référence en matière de conception et de mise en œuvre d'investissements agricoles responsables en vue d'un développement durable, des politiques, des cadres juridiques et des incitations transparents et stables aux niveaux national et régional sont essentiels pour faire passer les principes du CSA-RAI à l'étape suivante<sup>16</sup>.

30. En 2020 également, les Principes pour l'investissement responsable (PRI), soutenus par les Nations unies, ont publié un nouveau rapport intitulé [Investing with SDG Outcomes](#), qui fournit aux signataires un nouveau cadre de haut niveau pour les actions des investisseurs visant à façonner des résultats conformes aux ODD des Nations unies. Le rapport explique comment les investisseurs influencent les résultats positifs et négatifs de problèmes mondiaux urgents tels que les violations des droits de l'homme, le changement climatique et les inégalités sociales, et soutient que les investisseurs peuvent aller au-delà des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) financièrement importantes et envisager de s'attaquer aux problèmes sociétaux et environnementaux à un niveau systémique dans le cadre de leurs stratégies d'investissement et d'actions de collaboration plus larges, afin de soutenir la réalisation des ODD d'ici 2030.<sup>17</sup>
31. Alors qu'il reste moins de 8 ans pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030, il est clair qu'une augmentation significative des investissements de différents types dans l'agriculture, les systèmes alimentaires et le développement rural est nécessaire pour atteindre les ODD.
32. Toutes ces initiatives, lignes directrices, événements, ateliers de développement des capacités et de sensibilisation soulignent le rôle crucial de l'investissement responsable dans l'arène mondiale de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Sans investissements responsables et positifs dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, nous ne pouvons pas aborder les quatre dimensions de la sécurité alimentaire et de la nutrition - disponibilité, accès, stabilité et utilisation - et nous ne pouvons donc pas non plus améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.
33. Si la quantité de travail effectuée par les différentes parties prenantes dans ce domaine thématique suggère que les CFS-RAI ont été, et sont toujours, un outil crucial pour aider les décideurs politiques à concevoir et à mettre en œuvre des plans de politique d'investissements agricoles, ils démontrent également que ces principes doivent être contextualisés et adaptés pour prendre en compte les réalités, les priorités et les besoins locaux.
34. Leur application nécessite un engagement plus important de tous les acteurs impliqués dans le secteur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, notamment pour soutenir les petits producteurs et travailleurs du secteur alimentaire en renforçant leur participation aux processus de planification et de prise de décision concernant les investissements agricoles, ainsi que l'utilisation et la gestion des terres et des ressources.

---

<sup>15</sup>2020. FAO et IIDD. [Un manuel pratique pour les parlementaires et les conseillers parlementaires](#)

<sup>16</sup>Pour plus d'informations, veuillez consulter : 1) 2021. FAO-CCSI. [Guide sur les incitations à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires](#) ; 2) la série de [cours en ligne de la FAO sur le RAI](#).

<sup>17</sup> 2021. FAO. [Note de politique générale : Le droit à l'alimentation et l'investissement responsable dans les](#)



Événement thématique mondial sur le CSA-RAI\_Rapport sommaire

Doc No : BurAG/2022/07/29/01h\_bis

[systèmes agricoles et alimentaires ; 2021. FAO. Liens entre les Principes pour l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires et les Objectifs de développement durable.](#)

#### IV. RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES PARTIES PRENANTES SUR L'UTILISATION ET L'APPLICATION DU CFS-RAI

##### a) Méta-données sur les caractéristiques des contributions reçues (par exemple, de quels groupes d'intérêt - au niveau mondial/régional/pays, etc ;)

35. Un total de soixante (60) contributions ont été reçues en réponse aux deux appels à contribution. Cinquante-cinq (55) des contributions ont fourni des informations pertinentes et complètes (soumises en utilisant le modèle demandé) et ont été utilisées pour compiler l'analyse présentée dans ce rapport. Treize (13) d'entre elles documentent les résultats des événements multipartites organisés pour discuter de l'utilisation et de l'application des principes du CSA-RAI. La liste des contributions figure à l'**annexe 1**. Les événements sont résumés dans le **chapitre V**.
36. Sur les 42 contributions reçues pour documenter les expériences individuelles sur l'utilisation et l'application du CFS-RAI, 27 étaient au niveau national, 10 au niveau régional et cinq contributions ont été soumises au niveau mondial. Toutes les contributions reçues sont disponibles sur la page web CFS 50 du [site web du CSA](#) en langue originale.
37. La région la plus représentée dans les expériences nationales et régionales est l'Afrique avec 16 contributions, suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes avec un total de 14 contributions, l'Asie et le Pacifique avec 6 contributions et l'Europe et l'Asie centrale avec 1 contribution.
38. Sept (7) contributions ont été reçues de la société civile, 4 de gouvernements, 4 d'organisations des Nations Unies, 4 du secteur privé et 2 du monde universitaire. Un total de dix (10) contributions ont été soumises *conjointement* par plusieurs groupes d'intérêt, notamment : 4 contributions ont été soumises conjointement par la société civile et le milieu universitaire, 2 contributions par le gouvernement et le milieu universitaire, 2 contributions par la société civile et les organisations des Nations Unies, une contribution a été soumise conjointement par une organisation des Nations Unies, le milieu universitaire, un donateur et "autre" (comité national suisse de la FAO), et une contribution a été soumise conjointement par la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire.
39. Onze (11) contributions ont été reçues d'"autres" groupes d'intérêt, en particulier : 7 de l'Institut international du développement durable (IIDD), 1 du Parlement latino-américain (Parlatino), 1 du Front parlementaire contre la faim (PFH), 1 de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC), et 1 de l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est (Parlement).

##### b) Principes les plus fréquemment utilisés ;

40. Les dix Principes du CSA-RAI sont tous essentiels à la mise en œuvre significative du CSA-RAI et les contributions ont confirmé qu'ils sont tous extrêmement pertinents pour promouvoir l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Certains des principes ont été mentionnés plus que d'autres dans les contributions, reflétant une plus grande concentration sur certains principes dans des situations spécifiques, le cas échéant. Bien que de nombreuses contributions documentent l'utilisation de la plupart des principes, des efforts supplémentaires devraient être faits pour continuer à encourager les acteurs à s'engager dans tous les principes du CFS-RAI car ils sont interconnectés et complémentaires.

41. Les principes les plus fréquemment mentionnés sont le principe 1 "Contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition", qui a été rapporté dans 44 contributions, suivi du principe 2 "Contribuer à un développement économique durable et inclusif et à l'éradication de la pauvreté" dans 43 contributions (voir figure 1).

Figure 1 : Principes les plus fréquemment mentionnés

Onze principes du CFS-RAI	Nombre de fois où chaque principe a été mentionné
<b>Principe 1</b> : contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition	44
<b>Principe 2</b> : Contribuer au développement économique durable et inclusif et à l'éradication de la pauvreté	43
<b>Principe 3</b> : favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	32
<b>Principe 4</b> : faire participer et responsabiliser les jeunes	32
<b>Principe 5</b> : Respecter la propriété des terres, des pêches et des forêts, ainsi que l'accès à l'eau.	33
<b>Principe 6</b> : Conserver et gérer durablement les ressources naturelles, accroître la résilience et réduire les risques de catastrophe	32
<b>Principe 7</b> : respecter le patrimoine culturel et les connaissances traditionnelles, et soutenir la diversité et l'innovation	19
<b>Principe 8</b> : Promouvoir une agriculture et des systèmes alimentaires sûrs et sains	29
<b>Principe 9</b> : intégrer des structures et des processus de gouvernance inclusifs et transparents, ainsi que des mécanismes de règlement des griefs.	29
<b>Principe 10</b> : évaluer et traiter les impacts et promouvoir la responsabilité	29

Note : le tableau comprend également les principes mentionnés dans les contributions partageant les résultats des événements multipartites organisés pour discuter de l'utilisation du CFS-RAI ; la plupart des contributions mentionnent plus d'un principe.

c) Résultats qualitatifs rapportés - comment le CFS-RAI a-t-il été utilisé et quels principes ont été jugés les plus utiles ;

42. Les expériences documentées dans les contributions avaient des objectifs différents, et ont montré que les principes du CSA-RAI étaient utilisés de différentes manières :
- **Sensibilisation** : de nombreuses activités de sensibilisation ont été mises en œuvre, notamment l'organisation d'événements à petite ou grande échelle et des activités de diffusion de l'information telles que des campagnes de communication, des ateliers, des séminaires, des discussions et des consultations de groupes techniques, des débats d'experts et des dialogues, des plateformes, des publications et des notes d'orientation.



*Exemples de résultats quantitatifs* : Plus de 1000 parlementaires, de la région CEDEAO, ont reçu des formations de sensibilisation à l'utilisation des principes du CFS-RAI, avec un accent particulier sur le principe 3 "Favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes" ; Plus de 100 parlementaires et conseillers de la région Amérique latine ont été formés, ce qui leur a permis de mieux comprendre les fondements et la portée des principes du RAI.

- **Développement des capacités** : de nombreuses activités et formations de développement des capacités ont été documentées et soutenues par les gouvernements, les organisations des Nations unies - en particulier la FAO - les OSC<sup>18</sup> et d'autres agences spécialisées et instituts internationaux tels que l'IIDD. Par exemple, l'organisation de formations et d'ateliers, l'élaboration d'outils techniques et de plaidoyer<sup>19</sup>L'organisation de formations et d'ateliers, le développement d'outils de plaidoyer et d'outils techniques, le partage d'expériences et de bonnes pratiques, les dialogues entre pairs ont été soulignés, conduisant à une plus grande capacité à
  - o les responsables gouvernementaux, les parlementaires et les autres acteurs clés impliqués dans les processus d'élaboration des politiques, en créant des environnements juridiques et politiques qui intègrent les principes de la RAI en fonction des besoins du contexte, et en réformant leurs lois sur l'agriculture contractuelle.<sup>20</sup>; et
  - o les jeunes entrepreneurs, les femmes rurales et d'autres parties prenantes à plaider pour un investissement responsable dans l'agriculture et à prendre des mesures pour influencer les politiques qui soutiennent leurs moyens de subsistance et leurs économies.

Les activités de développement des capacités ont été, dans la plupart des cas, mises en œuvre conjointement avec des activités de sensibilisation.

*Exemples de résultats quantitatifs* : dans 11 pays africains, une série d'ateliers d'évaluation des capacités des parties prenantes (organisés par la FAO<sup>21</sup>) ont été organisés à l'intention de plus de 125 représentants de gouvernements, d'organisations de jeunesse, d'ONG et du secteur privé, ce qui a permis de renforcer les capacités de mise en œuvre du CFS-RAI. En outre, les participants ont été habilités à devenir des agents du changement ; Au Malawi, grâce à des ateliers nationaux (organisés par l'IIDD-COMESA-FAO), une quarantaine de fonctionnaires ont amélioré leur compréhension et leur capacité à utiliser et à mettre en œuvre les principes du CFS- RAI pour promouvoir l'investissement durable et responsable ;

- **Création de réseaux et de groupes de réflexion** : de nombreuses activités ont été réalisées en vue de la création de réseaux, de groupes de base et de groupes de réflexion (par exemple, le réseau de la Confédération des jeunes entrepreneurs agricoles, le groupe de base de la RAI et de l'égalité des sexes, le groupe de réflexion sur les investissements des jeunes entrepreneurs agricoles et le réseau des universités) afin de rassembler les principales parties prenantes et de faciliter leur participation à des dialogues constructifs avec les décideurs politiques dans le but d'accroître la responsabilité

<sup>18</sup> Par exemple, AsiaDHRRA, qui fait partie du MSC, a investi dans l'ancrage des principes du CFS-RAI dans les pays de l'ANASE par le biais de plusieurs activités, notamment des formations de sensibilisation et de développement des capacités, avec un accent particulier sur l'autonomisation des femmes et des jeunes en matière de RAI.

<sup>19</sup> Par exemple : l'outil de notation de l'investissement agricole responsable (RAI Scoring Tool) ; l'outil de l'OCDE-FAO concernant la déforestation et la dégradation des forêts dans les chaînes d'approvisionnement agricoles ;

<sup>20</sup> Les lois sur l'agriculture contractuelle ont souvent été révisées sur la base de l'[accord type](#) (2018. FAO et IIDD) qui est aligné sur le CFS-RAI ;

<sup>21</sup> 2020. FAO. [Catalyser les investissements des jeunes agri-entrepreneurs et assurer leur durabilité - Outil de planification stratégique](#)

d'investissement, y compris pour les jeunes agripreneurs et les femmes rurales, et à la diffusion de bonnes pratiques réussies qui favorisent des changements transformateurs dans les systèmes agricoles et alimentaires.

*Exemples de résultats quantitatifs* : en Tunisie, un groupe de réflexion multipartite composé de plus de 60 représentants de plus de 25 institutions a élaboré des propositions de politiques visant à donner aux jeunes les moyens de s'engager dans des investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, qui ont été validées par des centaines de Tunisiens via des consultations en ligne. Certaines solutions ont également été testées dans le cadre de l'Agri-Accelerator Hub. Les éléments d'une stratégie nationale sur le RAI ont été publiés conjointement par l'Agence nationale de promotion des investissements agricoles, l'Institut national de recherche agricole et la FAO.

GESPLAN de l'Université polytechnique de Madrid (UPM) a coordonné la création d'un réseau d'universités latino-américaines pour la diffusion et l'application des principes du CFS-RAI, en tirant parti du rôle crucial joué par le monde universitaire dans la nécessité d'une approche globale de l'université, notamment par l'insertion des principes d'investissement responsable en agriculture dans les programmes universitaires.

- **Développement/évaluation de projets, de stratégies nationales, de plans d'action, de codes d'investissement agricole, de contrats types, de cadres législatifs ou politiques** : de nombreux projets, programmes, stratégies nationales, plans d'actions, codes d'investissement agricole<sup>22</sup> De nombreux projets, programmes, stratégies nationales, plans d'action, codes d'investissement agricole, contrats types et cadres législatifs et politiques ont été influencés par les principes du CSA-RAI. En outre, certains projets prévoient l'utilisation d'outils d'analyse visant à identifier les défis et les opportunités d'investissement responsable dans l'agriculture, conformément aux principes du CSA-RAI. Plusieurs organisations de petits producteurs alimentaires, de jeunes organisations agroalimentaires et d'autres OSC se sont engagées dans un dialogue politique avec les gouvernements, en élaborant des propositions de cadres juridiques et/ou politiques.

*Exemples de résultats quantitatifs* : au Burkina Faso, des centaines de personnes ont été impliquées dans la rédaction, l'examen et l'adoption de nouveaux cadres juridiques (ou révisés) conformes aux principes du RAI ;

Un certain nombre de plans d'action nationaux ont été élaborés au Liberia, en Mauritanie, au Sénégal et en Sierra Leone afin de créer un environnement favorable à la RAI ;

- **Investissements** (par les gouvernements, les institutions internationales, le secteur privé ou les organisations non gouvernementales - société civile - ONG) : un certain nombre d'expériences ont documenté des investissements par les gouvernements, les institutions internationales, le secteur privé ou les ONG en faveur de tous les travailleurs du secteur agricole et alimentaire, en particulier les petits exploitants, y compris les jeunes et les femmes, avec l'objectif général de les former pour accroître leurs capacités techniques et devenir des agents du changement, ainsi que d'améliorer leurs revenus, de créer des emplois, d'améliorer les moyens de subsistance, contribuant ainsi au développement des zones rurales.

---

<sup>22</sup> Quelques exemples : 1) Le Burkina Faso a adopté un nouveau [code d'investissement agricole](#), cohérent avec les



ODD et le CFS-RAI ; l'Éthiopie a développé un code de pratique d'investissement " [Code de pratique social et environnemental pour une agriculture commerciale responsable en Éthiopie](#) " (SECoP) pour la mise en œuvre d'un investissement responsable dans l'agriculture ;

*Exemples de résultats quantitatifs* : En Azerbaïdjan, plus de 10 000 petits exploitants agricoles ont bénéficié d'un investissement et d'un soutien ciblés qui ont contribué à créer et à maintenir des emplois, à améliorer les revenus et à réduire la pauvreté ;

En Equateur, la " Fundación Casa Campesina Cayambe <sup>23</sup> (FCCC) a documenté une série de projets où des investissements ont été réalisés dans des équipements techniques et/ou des formations de renforcement des capacités pour les petits exploitants, y compris les communautés indigènes, afin d'améliorer la qualité et la quantité de la production agricole, contribuant ainsi à améliorer leurs revenus et leurs moyens de subsistance.

- **Formulation et mise en œuvre de stratégies nationales et régionales spécifiques** : la formulation et la mise en œuvre de stratégies nationales et régionales spécifiques pour un investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires en faveur de tous les travailleurs agricoles et alimentaires, en particulier les petits exploitants, y compris les jeunes et les femmes, ont été signalées. Des informations ont été fournies sur les politiques et législations nationales et régionales officiellement approuvées qui établissent l'obligation du gouvernement de traiter les questions de sécurité alimentaire et de nutrition en appliquant les principes du CSA-RAI.

*Exemples de résultats quantitatifs* : les efforts des parlementaires de la région d'Amérique latine et des Caraïbes ont été documentés pour approuver des législations nationales et régionales (lois types) qui incorporent les principes de la RAI ;

Les États membres de l'ANASE ont adopté un plan d'action pour la mise en œuvre de l'ASEAN-RAI, qui s'inspire du CFS-RAI, afin d'accroître les investissements responsables dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la sylviculture de l'ANASE.

#### d) Les principaux catalyseurs de l'adoption et/ou de l'adaptation réussie ont été signalés ;

43. Plusieurs facteurs externes ont influencé positivement les résultats obtenus. Les contributions ont mis en évidence plusieurs catalyseurs clés récurrents, c'est-à-dire des externalités qui ont été propices aux résultats positifs de l'utilisation du CFS-RAI :

- **Des environnements politiques favorables**, reflétés dans les stratégies nationales et régionales. La **priorité accordée par les gouvernements** ainsi que par les **parlementaires** à la lutte contre la faim et la malnutrition à tous les niveaux a été mentionnée comme essentielle, notamment en encourageant les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et en veillant à ce que les stratégies nationales soient conformes aux principes du CSA-RAI ;
- **Un engagement et un soutien forts des organisations des Nations unies, des OSC, des universités et d'autres agences techniques**, pour diffuser, traduire et adapter les principes du CSA pour un investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires. En particulier, des **partenariats techniques et un soutien** aux gouvernements de la part des organisations des Nations unies, de l'Office fédéral suisse de l'agriculture, des universités et d'autres agences spécialisées telles que l'Institut international du développement durable (IIDD), afin de fournir des outils pratiques pour élaborer et encadrer les politiques et les programmes et faciliter l'intégration des principes du CSA-RAI dans les cadres juridiques nationaux, régionaux et mondiaux ;
- **Activités de sensibilisation de toutes les parties prenantes**, y compris les gouvernements, les parlements, la société civile, les universités, les agences de développement, les instituts internationaux, les organisations d'agriculteurs et les organisations de consommateurs.



---

<sup>23</sup>Pour plus d'informations, visitez le site : "[La Fundación Casa Campesina Cayambe y el modelo de desarrollo](#)" (FCCC)

coopératives et autres à travailler ensemble pour développer des initiatives, des plans d'action et des changements de politique en faveur de l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires ;

- **Dialogues multipartites, partenariats et collaboration** entre les principales parties prenantes pour élaborer et mettre en œuvre des plans stratégiques visant à combler les lacunes dans la mise en œuvre des principes de la RAI ;
- **Un intérêt marqué de toutes les parties prenantes**, y compris les gouvernements et les organisations des Nations unies, pour la mise en œuvre d'initiatives favorisant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que pour l'engagement et le soutien des jeunes dans les secteurs agroalimentaires ;
- **Participation et responsabilisation** des acteurs locaux, y compris les populations autochtones, avec la capacité d'identifier des solutions spécifiques au contexte pour intégrer les principes du RAI pour des programmes et des stratégies plus durables dans le secteur agricole ;
- **L'exhaustivité et la clarté de l'outil de politique du CFS-RAI**, qui comprend un large éventail de questions économiques, sociales, de gouvernance et environnementales et constitue une excellente base pour élaborer des plans d'investissement responsable adaptés au contexte ;
- **Les programmes d'apprentissage et les ateliers techniques** axés sur l'investissement responsable dans l'agriculture ont été essentiels pour identifier les priorités et les besoins des participants et aligner l'utilisation des principes du CFS-RAI en fonction des besoins apparus au cours des discussions ;
- **L'intégration réussie des outils politiques précédents du CSA**, tels que le CFS-VGGT, dans les structures gouvernementales a suscité un intérêt pour le traitement de questions spécifiques dans le contexte de l'investissement agricole en mettant en œuvre les principes spécifiques du CFS-RAI dans les politiques, lois et programmes connexes.

e) **Les principales contraintes et difficultés signalées pour l'adoption et/ou l'utilisation du CFS-RAI ;**

44. Cette section donne un aperçu des contraintes et des défis liés à l'utilisation des principes du CFS-RAI :

- **Faible sensibilisation à l'existence des principes CFS-RAI**, d'où le conseil récurrent d'améliorer la communication pour les promouvoir, les partager et les diffuser **à tous les niveaux**, y compris auprès des acteurs de terrain ;
- **Absence d'un environnement favorable aux investissements**, notamment des jeunes dans les secteurs agricole et agroalimentaire ;
- **Le manque de continuité des activités au niveau de la direction des gouvernements** et des ministères affecte la mise en œuvre des initiatives et leurs résultats positifs ;
- **Un soutien financier et technique insuffisant** pour appliquer le CFS-RAI, notamment pour transformer les concepts théoriques du CFS-RAI en activités, projets et plans réalisables et pratiques, pour adapter les principes aux besoins de contextes spécifiques et pour les traduire dans les langues locales ;
- **Faible volonté et engagement politiques** pour mettre en œuvre les principes ;
- **Manque de disponibilité d'une méthodologie spécifique et de matériel de soutien** qui guide les parties prenantes dans l'identification d'actions concrètes clés pour rendre opérationnels les principes du CSA-RAI ;
- **Les conflits en cours** qui posent des défis majeurs à tous les développements économiques et sociaux, y compris les obstacles à l'intégration du CFS-RAI pour réformer les cadres juridiques actuellement faibles ;
- La **pandémie COVID-19** qui a provoqué de nombreux retards dans la réalisation des activités,



Événement thématique mondial sur le CSA-RAI\_Rapport sommaire

Doc No : BurAG/2022/07/29/01h\_bis

indépendamment de l'intérêt et de l'engagement des partenaires impliqués ;



- **L'absence de mécanismes de responsabilité bien définis et de mécanismes de coordination multipartites efficaces** entre plusieurs secteurs gouvernementaux à tous les niveaux et avec tous les acteurs impliqués pour soutenir les dialogues, tirer des leçons du partage d'expériences et soutenir ainsi l'adoption des principes de la RAI ;
- **Des infrastructures médiocres** qui désavantagent les activités agricoles des petits exploitants, en particulier ceux qui vivent dans des zones rurales et éloignées.

f) **Points forts de quelques bonnes pratiques ;**

45. Les contributions ont souligné un certain nombre de bonnes pratiques qui ont contribué à la réussite des expériences d'utilisation du CFS-RAI. Ces pratiques comprennent, entre autres, les suivantes

- **L'autonomisation de toutes les parties prenantes**, leur permettant de s'engager activement dans l'utilisation des principes du CSA-RAI dans les politiques et programmes nationaux et régionaux par le biais de :
  - Réalisation d'évaluations des capacités<sup>24</sup> pour comprendre quelles capacités doivent être renforcées aux niveaux institutionnel, organisationnel et individuel, ainsi que des consultations préliminaires avec les homologues gouvernementaux pour déterminer tous les ministères/agences concernés qui seraient les mieux placés pour participer aux diverses réunions et formations techniques prévues au fil des ans ;
  - Sensibilisation efficace des groupes cibles, y compris les fonctionnaires, les parlementaires et les communautés par le biais d'événements de sensibilisation et de dialogues, et de formations de renforcement des capacités afin d'appliquer correctement les principes du CFS-RAI et de créer des parties prenantes engagées qui se soutiennent mutuellement pour améliorer l'environnement favorable à la RAI ;
  - Développement d'outils et d'instruments contextualisant les principes de la RAI et les adaptant aux réalités spécifiques ;
- **Identification d'un "point d'entrée" bien défini**, basé sur les priorités nationales et locales, à partir duquel cibler les étapes initiales du projet / programme afin de simplifier la mise en œuvre des Principes ;
- **Établissement de partenariats avec des institutions clés** capables de soutenir le développement des capacités et l'assistance technique en matière d'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, telles que la FAO, l'IIDD, ainsi que d'autres agences spécialisées soutenant le développement de politiques d'investissement responsable intégrant les principes de la RAI ;
- Création d'une **volonté politique forte** et d'un consensus multipartite ;
- **Utilisation de l'orientation politique du CFS-RAI** comme un outil essentiel **pour compléter les** autres outils existants sur l'investissement responsable dans l'agriculture ;

<sup>24</sup> Exemples d'outils d'évaluation des capacités : 2018, FAO. [Donner aux jeunes les moyens de s'engager dans des investissements responsables dans les systèmes agricoles et alimentaires : Outil d'évaluation rapide des capacités](#) ; 2020, FAO et HAFL. [Catalyser les investissements des jeunes agri-entrepreneurs et assurer leur durabilité - Outil de planification stratégique](#) ; 2021, FAO. [Outil d'évaluation rapide des capacités - Renforcer les capacités pour améliorer l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires.](#)

- **Une approche multipartite qui rassemble toutes les parties prenantes concernées, de manière inclusive et participative**, telles que les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, les parlements, les universités, les instituts de recherche, les communautés locales et affectées, y compris les femmes et les jeunes, le secteur privé, afin de concevoir une "feuille de route" commune, de mettre en œuvre et de suivre les activités pour une mise en œuvre réussie des principes CFS-RAI.
- **La responsabilité en** tant que facteur fondamental pour instaurer la confiance entre les partenaires, établir des liens entre les femmes et les jeunes, et faire avancer le travail sans résistance majeure.
- **Mobilisation de ressources financières** pour soutenir les parties prenantes dans la mise en œuvre des principes de la RAI.
- **Définition d'un mécanisme de suivi** des activités pour la mise en œuvre réussie du CFS-RAI. Une méthodologie définie doit être élaborée pour garantir que le suivi est effectué de manière cohérente, transparente et complète.

#### g) Prochaines étapes concrètes pour renforcer l'utilisation du CFS-RAI

46. Les contributions mentionnent la nécessité d'améliorer la diffusion des principes du CFS-RAI afin de sensibiliser les parties prenantes et les détenteurs d'obligations à son existence et d'assurer la mise en réseau et la coordination, en particulier avec les décideurs politiques et les personnes sur le terrain. Cela se fera par le développement (ou la maintenance) de plateformes multipartites, d'outils éducatifs, de formations techniques, de programmes d'apprentissage, de séminaires, d'ateliers, de conférences et de publications. Cela inclut des programmes visant à donner aux jeunes et aux femmes rurales les moyens de s'engager dans la RAI et de participer aux processus d'élaboration des politiques liées à la RAI.
47. Dans le cadre de partenariats avec des agences spécialisées, le CFS-RAI continuera à servir de base pour concevoir et développer de nouvelles lignes directrices au niveau national, des outils politiques et des contrats types pour les investisseurs et/ou pour mettre à jour et compléter les instruments existants afin de rendre les principes du CFS-RAI opérationnels par des mesures concrètes et pratiques et de suivre la mise en œuvre de ses principes par les différents acteurs aux niveaux national, régional et mondial.
48. Les parties prenantes s'efforceront d'améliorer l'environnement propice à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, d'accroître l'engagement politique de haut niveau en utilisant le CFS-RAI pour développer, améliorer et suivre la mise en œuvre des stratégies, politiques, lois et programmes avec l'investissement responsable public et privé correspondant (accru) dans l'agriculture, y compris pour soutenir les jeunes entrepreneurs, afin d'atteindre la sécurité alimentaire et la nutrition.

#### V.

##### a) Méta-données sur les caractéristiques des contributions reçues ;

49. Treize contributions ont été reçues pour documenter les résultats des événements multipartites. La liste des contributions est fournie à l'annexe 1. Les événements diffèrent en termes de couverture géographique (3 nationaux, 6 régionaux et 4 mondiaux), de portée et de participation. Tous les



événements ont été suivis par plusieurs groupes d'acteurs du secteur alimentaire

Les parties prenantes de la sécurité alimentaire et de la nutrition, notamment les gouvernements, les parlementaires, les OSC, les universités, les organisations des Nations unies et le secteur privé. Les communautés touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition ont été représentées ou ont participé directement à tous les événements mondiaux, régionaux et nationaux. Ces événements sont brièvement présentés ci-dessous.

**E1. Niveau national - République gabonaise, "Atelier de renforcement des capacités des parlementaires gabonais sur les investissements responsables dans les systèmes agricoles et alimentaires", 3-4 mars 2022.**

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Institut international du développement durable (IIDD) et l'Alliance parlementaire gabonaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (APGSAN) ont organisé des ateliers de renforcement des capacités afin de sensibiliser les parlementaires au CFS-RAI et de leur fournir des conseils sur leur rôle dans la création d'environnements politiques favorables aux investissements durables et responsables dans les systèmes agricoles et alimentaires. Les parlementaires se sont engagés à veiller à ce que leurs cadres nationaux, législatifs et institutionnels soient conformes au CFS-RAI, et à poursuivre le renforcement des capacités des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires.

**E2. Niveau national - République du Congo, "Atelier de renforcement des capacités des parlementaires sur les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires", 23-24 novembre 2021.**

À la suite d'un webinar sur " le rôle des parlementaires dans le renforcement des investissements responsables dans l'agriculture en Afrique " organisé en décembre 2020 par la FAO, l'IIDD, le Parlement panafricain, l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est (EALA) et le Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les parlementaires ont exprimé leur intérêt à être mieux informés sur les Principes CFS-RAI. En novembre 2021, la FAO, l'IIDD et l'Alliance parlementaire congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont organisé des ateliers de renforcement des capacités pour 150 membres de l'Assemblée nationale et du Sénat de la République du Congo afin de les sensibiliser aux principes du CSA-RAI et de leur permettre de mieux comprendre cet instrument politique. Comme actions de suivi, l'Alliance Parlementaire Congolaise pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle développera une feuille de route visant à concrétiser les engagements pris lors de ces ateliers afin de progresser vers des systèmes alimentaires plus durables en Afrique.

**E3. Niveau national - RDP lao, "Dialogue national multipartite sur l'investissement agricole responsable", 10 novembre 2021.**

Le dialogue multipartite a été co-organisé par le gouvernement de la RDP Lao avec le soutien de la FAO, en collaboration avec Helvetas et la Société allemande pour la coopération internationale (GIZ). Au total, 151 participants ont assisté à ce dialogue d'une journée, dont 69 représentants d'agences gouvernementales (aux niveaux central, provincial et de district), 58 représentants des Nations Unies/OSC/ONG, 9 représentants du monde universitaire, 2 représentants du secteur privé et 14 consultants indépendants. Ce Dialogue a été l'occasion de discuter de la manière d'améliorer un environnement favorable à la RAI en RDP Lao. En outre, une enquête a été réalisée au cours du dialogue, montrant que les participants étaient d'accord pour dire que, bien que la RDP Lao ait récemment attiré davantage d'investissements responsables, il existe encore de nombreux problèmes liés à la RAI dans l'agriculture et la sylviculture en RDP Lao, tels que l'agriculture contractuelle, les dispositions relatives à la location de terres et l'utilisation abusive de pesticides. Une série de dialogues supplémentaires sur la RAI est prévue pour l'année en cours et les années à venir sur des actions prioritaires clés telles que le renforcement du cadre juridique lié à la RAI, la sensibilisation du public



ciblé, le renforcement des capacités des parties prenantes locales, la clarification des rôles et des responsabilités entre les secteurs et les acteurs.

**E4. Niveau régional - Amérique latine et Caraïbes, "Application des principes du CFS-RAI au secteur des entreprises agro-industrielles", 24 mars 2022, Lima.**

Des représentants d'organisations de l'ONU, d'OSC et du secteur privé ont participé à un événement organisé par l'Université polytechnique de Madrid (UPM) visant à présenter les résultats obtenus dans le cadre d'un programme réalisé entre décembre 2021 et janvier 2022 et axé sur l'utilisation des principes CFS-RAI dans chaque contexte spécifique (coopérative, entreprise, association productive, etc.). Ce Programme comprenait 69 participants de 10 pays regroupés en 8 groupes de travail, et un total de 20 universités de 10 pays qui ont travaillé à la diffusion des Principes CFS-RAI contribuant au succès de cet exercice. Cet événement a montré que chaque participant au programme pouvait analyser chaque principe du RAI dans son contexte spécifique, en déterminant également ses lacunes, et en associant un certain nombre d'objectifs à chaque principe du RAI afin de les atteindre. Ceci permettra une amélioration de la gouvernance des entités participant à l'événement.

**E5. Niveau régional - Amérique latine et Caraïbes, "Vers une conduite responsable des affaires avec les Principes pour l'investissement responsable dans l'agriculture (IRA) et les systèmes agroalimentaires", 3-4 novembre 2020, Lima.**

Des représentants de l'ONU, des OSC et du secteur privé ont participé à un séminaire de deux jours organisé par le monde académique dans le but de familiariser les producteurs, les entrepreneurs, les directeurs d'associations et les universitaires avec les principes du CSA-RAI et de faciliter ainsi leur intégration dans les plans de travail et les objectifs des entreprises ([Lettre d'accord FAO/FGUPM du 11-29-2019](#)). Cela générerait une plus grande collaboration et des dialogues entre les acteurs impliqués et une meilleure gouvernance dans les entreprises. Plus de 200 personnes ont participé au séminaire, soit en tant qu'observateurs, soit en tant qu'intervenants, et les responsables des grandes entreprises/associations du secteur agroalimentaire ont montré qu'ils appliquaient les principes spécifiques du RAI en fonction de leurs besoins. Une nouvelle lettre d'accord est en cours d'élaboration (de juin 2021 à juillet 2022) avec pour objectifs d'accroître la sensibilisation et de renforcer la mise en œuvre du CFS-RAI. En outre, de nouvelles activités de formation pour le secteur agro-industriel seront organisées.

**E6. Niveau régional - Amérique latine et Caraïbes, "Vers un enseignement universitaire mondial transformateur : les principes du CSA-RAI pour un investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires", 1-2 octobre 2020, Équateur.**

Environ 250 représentants de l'ONU, d'OSC, du secteur privé et du monde universitaire ont participé à une conférence de deux jours organisée par le monde universitaire avec pour objectif principal d'échanger des expériences sur l'utilisation et l'application des Principes CFS-RAI, en particulier leur inclusion dans les programmes universitaires, et de partager les leçons apprises ainsi que des idées pour continuer à faire progresser la diffusion des Principes. Au cours de la conférence, un [site web](#) a été lancé en tant qu'initiative académique du groupe de recherche Gesplan-UPM qui rassemble toutes les informations relatives au programme de formation sur les principes d'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires en collaboration avec la FAO, avec l'idée de montrer de manière transparente une synthèse des travaux réalisés depuis 2016.

**E7. Niveau régional - Amérique latine et Caraïbes, "Renforcement des capacités sur les cadres juridiques et politiques pour l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires : ateliers d'évaluation des besoins en capacités", 16-18 mai 2018 Guatemala, 19-21 septembre 2018, République dominicaine.**

L'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) et la FAO ont organisé une série d'ateliers d'évaluation des besoins en capacités afin d'évaluer les besoins en capacités nationales nécessaires pour renforcer l'investissement agricole responsable au Guatemala et en République dominicaine. Il a été souligné que dans ces deux pays, il existe un cadre juridique étendu relatif aux investissements dans l'agriculture, qui pourrait être renforcé en l'alignant sur le CFS-RAI. Cependant, une connaissance limitée des principes du CFS-RAI et de leur pertinence dans ces contextes nationaux a limité l'adoption effective au niveau national dans les deux pays.

**E8. Niveau régional - Afrique, "Le rôle des parlementaires dans le renforcement des investissements responsables dans l'agriculture pour la transition vers des systèmes alimentaires plus durables en Afrique", 15 décembre 2020.**

Le Parlement panafricain, l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA) et le Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont co-organisé un événement avec la FAO et la société civile afin d'explorer les liens entre les investissements responsables dans l'agriculture et les ODD ; d'examiner comment les parlementaires ont promu la participation significative des femmes dans l'agriculture et la sécurité alimentaire ; et comment le document FAO-IISD ["Investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires - Manuel pratique pour les parlementaires et les conseillers parlementaires"](#) peut être mis en œuvre. Parmi les points discutés, il a été souligné l'importance de tirer parti des principes du CFS-RAI et de les intégrer dans des politiques transparentes et stables, des cadres juridiques et des incitations aux niveaux national et régional. En outre, le Secrétariat de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA) ont décidé de relancer le processus d'élaboration du contrat type de l'EAC pour l'investissement dans l'agrobusiness en tant qu'outil pour les gouvernements, les parlementaires, les agriculteurs, les investisseurs et la société civile qui crée une référence régionale basée sur le CFS-RAI.

**E9. Niveau régional - Europe, "Le rôle des investissements responsables dans l'agriculture pour la transition vers des systèmes alimentaires plus durables", 7 décembre 2020.**

Environ 130 représentants de l'ONU, des OSC, du monde universitaire, de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne, ainsi que des parlementaires et des conseillers parlementaires du Parlement européen, ont participé à cet événement organisé conjointement par l'Alliance parlementaire européenne contre la faim et la malnutrition et la FAO. L'objectif principal était de discuter de l'importance des investissements responsables dans l'agriculture pour la transition vers des systèmes alimentaires plus durables. Au cours de l'événement, il a été souligné que, bien qu'avant l'événement l'Alliance parlementaire européenne contre la faim et la malnutrition et les institutions européennes avaient une connaissance limitée des principes CFS-RAI, les principes CFS-RAI devraient être utilisés comme un outil pour atteindre les objectifs de développement durable et les membres du Parlement européen devraient être réunis pour discuter de leur rôle dans le renforcement de la RAI au sein de l'Union européenne, y compris l'augmentation de leur engagement dans l'application des principes CFS-RAI.

**E10. Niveau mondial - "Incitations à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires", 30 juin 2021**

Cet événement co-organisé par la FAO et le monde universitaire (plus précisément le Columbia Center on Sustainable Investment

– CCSI), a permis d'améliorer la compréhension de ses 268 participants issus des gouvernements, des Nations unies, du CSA, de la société civile et de la société civile.

– en particulier l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), et l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (WAIPA), sur les principes du CFS-RAI et les incitations à l'investissement en tant qu'outils pratiques pour accroître les investissements responsables.

Au cours de l'événement, le [Guide FAO-CCSI sur les incitations à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires](#) a été présenté. Le guide FAO-CCSI est basé sur les principes du CFS-RAI et fournit aux décideurs politiques et au personnel technique des gouvernements des conseils sur la manière dont les incitations à l'investissement peuvent être utilisées (et comment elles ne devraient pas l'être) pour améliorer



l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. L'événement a également présenté l'Agri-Accelerator Hub Tunisia qui a fourni des services d'incubation combinés à des formations sur le RAI et le développement territorial.

**E11. Niveau mondial - "Symposium international sur le thème : "Les réseaux parlementaires et les défis de la sécurité alimentaire"- <sup>الغذاء</sup> الأمن ئي 31-30", ورهانات الـ "الشبكات ة لمانهوب : ة الدول حول ة مومض الندوة -" 1er octobre et 1er 2019, Maroc.**

L'Association des Sénats, Shoora et Conseils équivalents d'Afrique et du Monde Arabe, en coopération avec le Conseil des Conseillers du Royaume du Maroc et la FAO, a organisé cet événement sur "Les réseaux parlementaires et les défis de la sécurité alimentaire". L'événement a montré que de nombreux efforts ont été déployés dans plusieurs régions du monde pour contribuer à la sécurité alimentaire et à l'éradication de la faim. En particulier, il a été souligné que des activités liées aux principes 1, 2, 4, 5, 6, 8 et 9 du RAI ont été menées. En outre, l'événement a représenté une occasion d'accroître les connaissances des parlementaires par la diffusion des bonnes pratiques et des leçons apprises, de renforcer les capacités des parlementaires afin de consolider les cadres juridiques appropriés pour relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et de sensibiliser à l'importance de l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires pour atteindre les objectifs de développement durable.

**E12. Niveau mondial - "Mise en œuvre des lignes directrices du CSA pour les personnes et la planète", 3 juin 2021 (au CFS48)**

Des représentants des gouvernements, des Nations unies, des OSC, du secteur privé et du monde universitaire ont participé à cet événement organisé par les Nations unies dans le but de montrer comment les produits politiques du CSA, y compris les principes CFS-RAI, ont été utilisés par des organisations représentant divers groupes de parties prenantes, notamment les entreprises (WBCSD), la société civile (la World Benchmarking Alliance - WBA), les agriculteurs (WFO) et la science (CIAT). En particulier, la WBA a fait une présentation technique sur la manière dont les principes CFS-RAI et CFS-VGGT ont été utilisés dans le développement du [Benchmark Food & Agriculture de la WBA](#). La WBA a aligné sa méthodologie pour l'alimentation et l'agriculture sur le CFS-RAI et, en 2021, 350 des principales entreprises agroalimentaires mondiales ont été évaluées par rapport aux méthodologies de référence. La WBA évaluera d'autres entreprises jusqu'en 2023, ce qui permettra d'éclairer l'évolution de la communication des entreprises par rapport aux principes du CFS-RAI.

**E13. Niveau mondial - "Webinar sur l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires", 25 novembre 2021**

L'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN (AIPA) a co-organisé un webinar sur l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires avec la FAO et l'IIDD. L'événement visait à introduire le concept d'investissements responsables dans les systèmes agricoles et alimentaires en montrant que les principes du CFS-RAI ont été adaptés aux lois et règlements nationaux pertinents, notamment par l'utilisation des lignes directrices de l'ASEAN RAI. Pendant le webinar, les participants se sont familiarisés avec les lignes directrices de l'ASEAN RAI et avec le manuel pour les parlementaires sur le RAI. L'intégration de la RAI de l'ASEAN dans les politiques nationales de chaque pays membre de l'ASEAN est envisagée, et la FAO et l'IIDD continueront à fournir une assistance technique aux parlementaires de l'AIPA pour le plaidoyer et les conseils sur la promotion et la mise en œuvre de la RAI.

b) Clé points forts sur rapporté leçons de du site événements sur  
CFS-RAI - aux niveaux mondial/régional/pays

50. Les expériences discutées lors des événements ont reflété des approches similaires documentées dans les expériences soumises individuellement. Quelques exemples des principales leçons tirées des événements sont présentés ci-dessous :
- Des événements, des ateliers, des formations et des **activités de sensibilisation** aux principes du CSA-RAI sont nécessaires pour que les décideurs se familiarisent avec ces principes et permettent ainsi l'alignement des cadres réglementaires nationaux sur les principes du RAI ;
  - Sensibiliser des **publics ciblés** aux principes de la RAI afin de les **contextualiser en fonction** des besoins de régions ou de pays spécifiques, et promouvoir leur application par le biais de la législation et des politiques au niveau national ;
  - **Les formations au renforcement des capacités** ont été reconnues comme des activités essentielles pour guider les principales parties prenantes, y compris les parlementaires et les représentants du gouvernement, dans la mise en œuvre des principes du CSA-RAI dans les cadres juridiques nationaux ;
  - La nécessité de **développer les capacités des investisseurs** pour qu'ils puissent opérer en conformité avec les principes de la RAI a été soulignée ;
  - **Le renforcement de la coordination et du dialogue** entre les gouvernements, les entreprises et les communautés a été jugé essentiel pour obtenir de bons résultats. En particulier, il a été souligné que les **mécanismes de coordination** pourraient faciliter l'utilisation des principes du CFS-RAI, en gardant l'**inclusion et la participation** comme principes directeurs ;
  - Un **manque de clarté sur les rôles et les responsabilités** des agences gouvernementales et des autres acteurs clés a été constaté, et le "[Manuel pratique pour les parlementaires et les conseillers parlementaires](#)" a été considéré comme extrêmement utile pour leur fournir des conseils sur la mise en œuvre du CFS- RAI, y compris l'ASEAN RAI ;
  - La mise en place d'un **mécanisme systématique de suivi et d'évaluation des investissements** joue un rôle crucial pour identifier les lacunes, les combler et suivre les progrès de la mise en œuvre des principes de la RAI.

## VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

51. De nombreuses contributions ont mis en évidence la pertinence du CFS-RAI en tant qu'outil d'orientation pour concevoir, mettre en œuvre et suivre des initiatives portant sur les éléments fondamentaux de ce qui rend l'investissement dans les systèmes agricoles et alimentaires responsable ; identifier qui sont les principales parties prenantes, ainsi que leurs rôles et responsabilités respectifs en matière d'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires ; et guider les actions de toutes les parties prenantes engagées pour promouvoir l'investissement responsable tant attendu. Le CFS-RAI a été jugé précieux pour assurer la cohérence et la coordination des initiatives de tous les acteurs impliqués ou pour mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate.
52. Les contributions ont documenté la façon dont le CFS-RAI a été utilisé et comment les expériences ont été conformes aux principes du CFS-RAI dans divers contextes. Elles soulignent le fait que l'autonomisation de tous les acteurs de la société civile est essentielle.

Il est essentiel que les parties prenantes, par le biais d'activités de sensibilisation et de formations au renforcement des capacités, puissent s'engager activement dans l'utilisation des principes du CSA-RAI dans les politiques et programmes nationaux et régionaux. En outre, les parties prenantes ont recommandé l'établissement de dialogues multipartites, de partenariats et d'une collaboration entre les principales parties prenantes afin de coordonner l'application des principes interconnectés et complémentaires du CSA-RAI. Cela nécessite la participation d'acteurs et d'organisations ayant des mandats, des compétences et des modes de fonctionnement différents, aux niveaux national et local et dans tous les secteurs, qu'il s'agisse de parlements, d'entités gouvernementales et non gouvernementales, d'organes des Nations unies, de donateurs, d'universités et d'instituts de recherche et, surtout, de parties prenantes locales. Les responsabilités et l'obligation de rendre des comptes de chaque acteur doivent également être clairement établies.

53. Les parties prenantes du CSA ont recommandé de continuer à surveiller l'utilisation du CFS-RAI et d'autres produits politiques du CSA pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de la vision du CSA consistant à éliminer la faim et à assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.

## Annexe 1 : Contributions documentant l'utilisation du CFS-RAI à différents niveaux

<b>CONTRIBUTIONS DOCUMENTANT LES EXPÉRIENCES D'UTILISATION ET D'APPLICATION DES PRINCIPES DE LA CFS POUR UN INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS LES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES</b>
<b>Contributions au niveau national</b>
<b>Afrique</b>
A 1. Burkina Faso : Adoption d'un code des investissements agricoles au Burkina Faso
A 2. Éthiopie : Intégration des principes du CFS-RAI dans le cadre juridique éthiopien relatif aux investissements agricoles
A 3. Madagascar : L'application des principes CSA-RAI aux zones d'émergence agricole à Madagascar
A 4. le Malawi : L'intégration par le Malawi des principes du CFS-RAI dans les modèles de contrat de la Greenbelt Authority.
A 5. Niger : Le Complexe de Magasins de stockage d'oignon à Echangeur Géothermique
A 6. Sénégal : Vers une confédération de réseaux de jeunes agri-entrepreneurs sénégalais œuvrant en faveur d'un accroissement de l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires
A 7. Sierra Leone : Une feuille de route pour des investissements responsables qui renforcent l'autonomie des femmes et favorisent l'égalité des sexes dans les systèmes agricoles et alimentaires.
A 8. Tanzanie : Les produits laitiers nourrissent l'Afrique
A 9. Tunisie : Stimuler et pérenniser les investissements agricoles responsables des jeunes agri-entrepreneurs en Tunisie
A 10. La Zambie : L'expérience de la Zambie
<b>Asie et Pacifique</b>
P 1. l'Inde : L'expérience de l'Inde
P 2. RDP LAO : Développement d'instruments juridiques pour un investissement responsable dans l'agriculture en RDP LAO
P 3. LAO PDR : Youth in Agriculture in Lao PDR - Sensibilisation et développement des capacités des jeunes sur la RAI.
P 4. Philippines : Investissements responsables dans l'agriculture : Une expérience du secteur privé avec Morination comme étude de cas de l'ASEAN aux Philippines
<b>Europe et Asie centrale</b>
Eca 1. Azerbaïdjan : Investissement dans l'expansion de la capacité opérationnelle d'égrenage du coton
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>
L 1. Argentine : Desarrollo rural inclusivo : proyecto piloto en una comunidad rural deprimida

L 2. Bolivie : Implementación de Parcelas Demostrativas para la Seguridad Alimentaria
L 3 : Bolivie : Mujeres campesinas e indígenas empoderadas hacia la seguridad alimentaria sostenible
L 4 : Colombie : Sustitución de Cultivos Ilícitos en zonas de posconflicto en Colombia - Asociación de Productores de Cacao de Vistahermosa - Meta "AGROCAVIS" (en anglais)
L 5. Équateur : Acopio comunitario de leche (Fundación Casa Campesina Cayambe 2022)
L 6. Equateur : Desarrollo rural comunitario mediante el uso autogestionado y sostenible del microcrédito Fundación Casa Campesina Cayambe 2022
L 7. Equateur : Producción agroecológica de hortalizas en las comunidades del canton Cayambe. Fundación Casa Campesina Cayambe, 2022
L 8. Équateur : Récupération de systèmes de production andine
L 9. Équateur : Sistemas de optimización del agua en la agricultura Fundación Casa Campesina Cayambe, 2022
L 10. México : Incrément de la résilience et du développement économique des producteurs de maïs par la production et la commercialisation de semence propre dans les vallées hautes centrales du Mexique.
L 11. Pérou" : Alianza UNMSM-ACRICUCEN para el desarrollo de la producción comercial de cuyes en el valle del Mantaro
L 12. Pérou" : Desarrollo rural inclusivo invirtiendo en formación para el liderazgo de la mujer y el uso sostenible de la lana de alpaca en el altiplano Peruano
<b>Contributions au niveau régional</b>
R 1. Animation de l'outil CFS-RAI en Asie du Sud-Est avec des ONG de développement rural et des organisations de populations rurales
R 2 - Compromis et actions pour l'application des principes de la CSA-IRA dans la législation régionale et nationale et dans les plans de travail du Parlement latino-américain et caribéen (PARLATINO).
R 3. Créer un environnement favorable à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires - Programmes d'apprentissage mixte pour six pays d'Afrique occidentale
R 4. renforcement des capacités des parlementaires et des conseillers en matière de principes CSA-IRA (Frente Parlamentario contra el Hambre de América Latina y el Caribe (FPH-ALC))
R 5. Des dialogues à l'action : Promouvoir l'égalité des sexes et l'investissement responsable dans l'agriculture dans la région de la CEDEAO
R 6. Modèles commerciaux inclusifs pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires
R 7. programme d'apprentissage sur l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, destiné aux étudiants de troisième cycle et de niveau supérieur

R 8. Promouvoir l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires dans la Communauté Africaine de l'Est : Expérience de l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est
R 9. Stimuler et pérenniser les investissements responsables des jeunes agri-entrepreneurs
R 10. Élaboration et mise en œuvre des lignes directrices de l'ANASE sur la promotion de l'investissement responsable dans l'alimentation, l'agriculture et la sylviculture (ASEAN-RAI).
<b>Contributions au niveau mondial</b>
G 1. Guide de l'IIDD pour la négociation de contrats d'investissement pour les terres agricoles et l'eau.
G 2. Plateforme multi-stakeholders de gouvernance foncière et investissement agricole responsable : Un cycle d'échange et d'apprentissage interrégional pour les facilitateurs de la plateforme multistakeholders sur la gouvernance foncière.
G 3. Modèle d'accord pour une agriculture contractuelle responsable
G 4. Outil pratique pour les entreprises OCDE-FAO sur la déforestation, la dégradation des forêts et la diligence raisonnable dans les chaînes d'approvisionnement agricoles
G 5. Outil de notation du RAI
<b>DES CONTRIBUTIONS DOCUMENTANT LES ÉVÉNEMENTS MULTIPARTITES ORGANISÉS SUR L'UTILISATION ET L'APPLICATION DU CADRE D'ACTION</b>
<b>Contributions au niveau national</b>
E 1. Atelier de renforcement des capacités des parlementaires gabonais sur les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (République gabonaise)
E 2. Atelier de renforcement des capacités des parlementaires sur les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (République du Congo)
E 3. Dialogue national multipartite (MSD) sur l'investissement agricole responsable en RDP Lao (2021)
<b>Contributions au niveau régional</b>
E 4. application des principes de la CSA-IRA, promus par la FAO, au secteur agro-industriel.
E 5 - Vers une conduite responsable de l'entreprise avec les principes pour l'investissement responsable en agriculture (IRA) et les systèmes agroalimentaires.
E 6. Hacia una docencia universitaria mundial transformadora : Los Principios CSA-IRA : Principios para la inversión responsable en la agricultura y los sistemas alimentarios.
E 7. Renforcement des capacités sur les cadres juridiques et politiques pour un investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires : ateliers d'évaluation des besoins en capacités
E 8. Le rôle des parlementaires dans le renforcement des investissements responsables dans l'agriculture pour la transition vers des systèmes alimentaires plus durables en Afrique

E 9. Le rôle des investissements responsables dans l'agriculture pour la transition vers des systèmes alimentaires plus durables
<b>Contributions au niveau mondial</b>
E 10. Incitations à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires
الندوة 11. E "Sujet parlementaire : le sur Symposium International 11. E "Défis"- Sécurité Alimentaire et Réseaux النوطة 11. E "سؤال برلماني: الأمن و رهانات الامانة" الشبكات: موضوع حول الدولة
E 12. Mise en œuvre des lignes directrices du CSA pour "People and Planet
E 13. Webinaire sur l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires
<b>COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES REÇUS</b>
a. Alliance de la société civile pour la nutrition (CSANN)
b. Département d'agronomie, Université d'agriculture de Peshawar
c. Publications de la FAO
d. Retraité du ministère de l'Agriculture (Iran)
e. Collège impérial, Londres